



Technologie de l'électronique : Audiovisuel (243.H0)

Programme d'études techniques

SECTEUR 09 – ÉLECTROTECHNIQUE

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Équipe de production

Coordination

Benoît Huot, 2006

Responsable de la formation sectorielle
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Jean Gaudreau

Responsable de l'ingénierie de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Nora Desrochers

Responsable de la formation sectorielle et de l'ingénierie
de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Nicole Verret

Responsable du secteur de formation Électrotechnique
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Denis Beauchamp

Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Rémy Bergeron

Enseignant
Collège de Sherbrooke

Benoît Huot

Enseignant
Cégep Limoilou

Fabien Soucy

Enseignant
Collège Montmorency

Rémy Bergeron

Enseignant
Collège de Sherbrooke

Pierre Cloutier

Conseiller en élaboration de programmes d'études

Nicole Gendron

Conseillère en élaboration de programmes d'études

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-50589-1 (version imprimée, 2007)
ISBN 978-2-550-50590-7 (PDF, 2007)

IISBN 978-2-550-92862-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

22-403-21_w1

Modifications apportées au programme d'études

Technologie de l'électronique : Audiovisuel (243.H0)

Les modifications ont trait au changement du titre ainsi qu'au retrait des voies de spécialisations BA (Télécommunication) et BB (Ordinateurs et réseaux)

Le titre et le code du programme d'études *Technologie de l'électronique (243.B0)* sont remplacés par *Technologie de l'électronique : Audiovisuel. (243.H0)*

Modifications approuvées en 2022

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Pour la voie de spécialisation *Audiovisuel*

Milieu du travail

Dominique Benjamin

Inspectrice
Direction régionale Île-de-Montréal 3
Commission de la santé et de la sécurité du travail
Montréal

Annie Caya

Cameraman
Société Radio-Canada
Montréal

Marie Daigneault

Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle
Emploi-Québec
Montréal

Bernard Drolet

Pigiste – Technicien d'entretien en radiodiffusion
Charlesbourg

Sylvie Gagnon

Présidente-directrice générale
Comité sectoriel de main-d'œuvre des technologies de
l'information et des communications
Montréal

Benoît Houde

Technicien en audiovisuel et en télécommunication
Société du Palais des congrès de Montréal
Montréal

Denis Lefrançois

Président-directeur général
Solotech
Montréal

Diane Montour

Responsable de l'admission et de l'accréditation des
programmes d'études et de la formation continue
Ordre des technologues professionnels du Québec
Montréal

Carole Pageau

Chargée de projets
Comité sectoriel de main-d'œuvre des technologies de
l'information et des communications
Montréal

Marc Philibert

Technicien senior
CHEM – Groupe TVA inc.
Trois-Rivières

Yvan Sauvé

Yannick Blais

Chef électricien
Axion Sonorisation Éclairage
Sainte-Foy

Shelley Craig

Mixeuse
Office national du film
Saint-Laurent

Jacques Dompierre

Technicien en électronique
Solotech
Montréal

Serge Fortin

Pigiste – Monteur d'effets sonores, de musiques et de
dialogues
Montréal

Frédéric Germain

Technicien d'implantation et d'installation
Assemblée Nationale
Diffusion des débats
Québec

Bernard Langlois

Instructeur technique et monteur
Télé-Québec
Montréal

François Marier

Technicien senior – Ingénierie
Réseau des sports (RDS)
Montréal

Denise Normandin

Directrice de site
Radio-Canada
Montréal

Pierre Paquet

Coordonnateur, Équipe technique
Musée de la civilisation du Québec
Québec

Gérald Samson

Technicien – opérateur en audiovisuel
Direction générale des technologies de l'information et des
communications
Université de Montréal
Montréal

Louise Suprenant

Pigiste – Sonorisateur
Montréal

Jocelyn Tessier
Vidéaste
Centre de recherche pour la défense de Valcartier
Val-Bélair

Gérald Trives
Directeur Exploitation
CHEM – Groupe TVA inc.
Trois-Rivières

Pigiste – Coordonnatrice de postproduction en cinéma
Membre du Syndicat des techniciennes et techniciens du
cinéma et de la vidéo du Québec
Montréal

Sébastien Tremblay
Pigiste – Directeur photo
Membre de l'Association des professionnels(les) de la vidéo
du Québec
Montréal

Milieu de l'éducation

Daniel Benoît
Enseignant en Technologie de l'électronique – option
Audiovisuel
Cégep du Vieux Montréal

Daniel Boutet
Adjoint à la direction des études
Cégep Limoilou

Renée Cartier
Spécialiste en sciences de l'éducation
École nationale de police du Québec

Gilles Forest
Enseignant en Technologie de l'électronique – option
Audiovisuel
Cégep du Vieux Montréal

Marie Lacoursière
Coordonnatrice de programmes
Cégep du Vieux Montréal

Pierre Martel
Enseignant en Technologie de l'électronique – option
Audiovisuel
Cégep Limoilou

Pierre Boisvert
Enseignant en Réparation et installation d'appareils
électroniques domestiques
Centre de formation professionnelle Compétences 2000
Commission scolaire de Laval

Guy Brodeur
Enseignant en Technologie de l'électronique – option
Audiovisuel
Cégep du Vieux Montréal

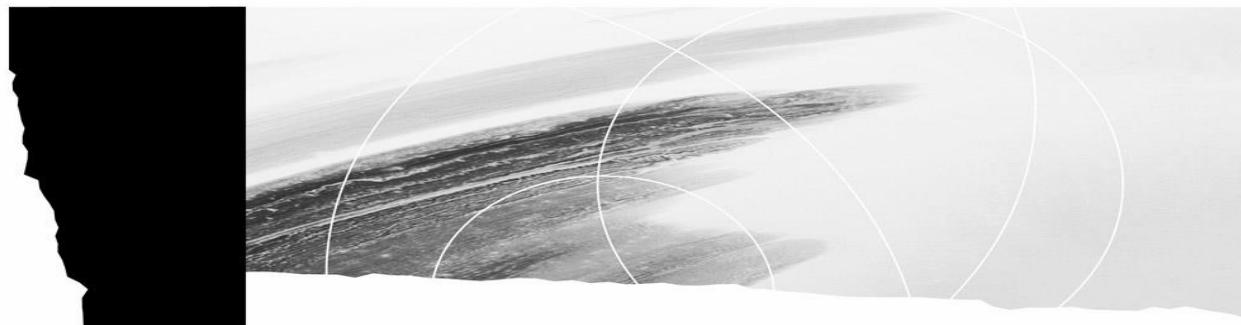
Serge Dionne
Enseignant en Technologie de l'électronique – option
Audiovisuel
Cégep Limoilou

Marcel Hébert
Représentant des universités dans le secteur de
l'électrotechnique
ETS – Université du Québec

Gaël Le Pemp
Enseignant en Technologie de l'électronique – option
Audiovisuel
Cégep Limoilou

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Harmonisation	57
Glossaire	59
Formation spécifique	
Voie de spécialisation <i>Audiovisuel</i>	
Définition de la spécialisation en audiovisuel	65
Matrice des compétences	67
Traiter l'information relative aux réalités du milieu de travail en technologie de l'électronique	69
Mettre en œuvre des modèles mathématiques liés à l'électronique	71
Diagnostiquer un problème d'électronique analogique	73
Diagnostiquer un problème d'électronique numérique	75
Traiter l'information technique	77
Communiquer en milieu de travail	79
Intervenir en santé et sécurité en audiovisuel	81
Assurer la distribution de l'énergie électrique	83
Câbler des systèmes audiovisuels	85
Faire des éclairages	87
Sonoriser une salle ou une scène	89
Mettre en fonction un réseau audiovisuel	91
Mettre en fonction des systèmes de contrôle audiovisuels	93
Présenter des documents audiovisuels	95
Effectuer des prises de son	97
Produire des enregistrements vidéos	99
Effectuer le montage de documents audio ou vidéo	103
Effectuer des activités liées à la diffusion de documents audiovisuels	107
Assurer la maintenance de l'équipement audiovisuel	109
Modifier des systèmes audiovisuels	111
Fournir un soutien technique à la production	113
Assurer la direction technique d'un projet audiovisuel	115



243.BC

Technologie de l'électronique : audiovisuel

Année d'approbation : 2007

Type de sanction :

Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités :

91 2/3 unités

Durée totale :

Audiovisuel : 2 700 heures-contact

Formation générale :

660 heures-contact

Formation spécifique :

Voie de spécialisation Audiovisuel :

2 040 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Mathématique 436
- Sciences physiques 436

Présentation du programme d'études

Le programme *Technologie de l'électronique* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Technologie de l'électronique* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités pour chacune des voies de spécialisation.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

Voie de spécialisation Audiovisuel

- 041Q Traiter l'information relative aux réalités du milieu de travail en technologie de l'électronique.
- 041R Mettre en œuvre des modèles mathématiques liés à l'électronique.
- 037E Diagnostiquer un problème d'électronique analogique.
- 037F Diagnostiquer un problème d'électronique numérique.
- 037C Traiter l'information technique.
- 041S Communiquer en milieu de travail.
- 042G Intervenir en santé et sécurité en audiovisuel.
- 042H Assurer la distribution de l'énergie électrique.
- 042J Câbler des systèmes audiovisuels.
- 042K Faire des éclairages.
- 042L Sonoriser une salle ou une scène.
- 042M Mettre en fonction un réseau audiovisuel.
- 042N Mettre en fonction des systèmes de contrôle audiovisuels.
- 042P Présenter des documents audiovisuels.
- 042Q Effectuer des prises de son.
- 042R Produire des enregistrements vidéos.
- 042S Effectuer le montage de documents audio ou vidéo.
- 042T Effectuer des activités liées à la diffusion de documents audiovisuels.
- 042U Assurer la maintenance de l'équipement audiovisuel.
- 042V Modifier des systèmes audiovisuels.
- 042W Fournir un soutien technique à la production.
- 042X Assurer la direction technique d'un projet audiovisuel.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

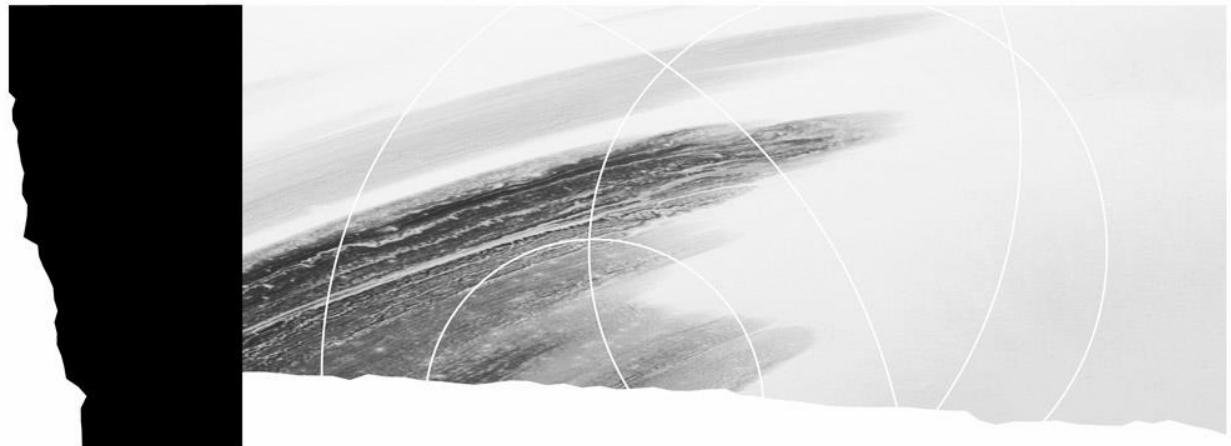
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.	
Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments d'analyse. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

ObjectifStandard**Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | <ul style="list-style-type: none"> Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | <ul style="list-style-type: none"> Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | <ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4 Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Développement approprié des idées. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

ObjectifStandard**Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</p> <p>2 Comparer des textes.</p> <p>3 Déterminer un point de vue critique.</p> <p>4 Élaborer un plan de rédaction.</p> <p>5 Rédiger et réviser une dissertation critique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. • Pertinence du point de vue critique. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.	
Éléments	Critères de performance
1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
3 Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.	
Éléments	Critères de performance
1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. Usage approprié des concepts clés.
2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinents. Pronunciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer en anglais avec une certaine aisance.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Identification du sens général. Distinction précise des principaux éléments du texte. Identification de la structure du texte. Identification de l'intention de l'auteur.
3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. Application convenable du code grammatical et orthographique. Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.	
Éléments	Critères de performance
1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.	
Éléments	Critères de performance
1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.	<p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité. • Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité. • Formulation correcte d'objectifs personnels. • Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs. • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité. • Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	0-2-1
Nombre d'unités :	1

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.	<p>1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.</p> <p>2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Produire différents types de discours oraux et écrits.	
Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> Choix approprié des sources d'information. Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles définissant les différents types de textes. Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. |
| 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| Discipline : | Anglais, langue seconde |
| Nombre d'heures-contact : | 45 |
| Nombre d'unités : | 2 |

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.	
Éléments	Critères de performance
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. Emploi judicieux du vocabulaire. Utilisation correcte du code grammatical. Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
2 Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> Respect du sens. Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. Emploi d'une terminologie équivalente.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.
Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments	Critères de performance
1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. 3 Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. 2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.	<ul style="list-style-type: none"> Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement ou en équipe. À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments	Critères de performance
1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. Description claire et précise du problème. Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. Respect de la procédure expérimentale établie. Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. Présentation claire et adéquate des résultats. Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte ¹ .	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : <ul style="list-style-type: none"> – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases. • Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : <ul style="list-style-type: none"> – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message oral.	<p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

3 Exprimer oralement un message simple.

- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

4 Écrire un texte sur un sujet donné.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales de base.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message entendu.	<p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
- Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques. À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). À partir des documents à portée socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. Utilisation appropriée du vocabulaire courant. Pronunciation et intonation justes. Débit moyen dans un dialogue en langage courant. Cohérence dans l'expression du message. Réponses pertinentes aux questions posées.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. Justesse du vocabulaire. Cohérence de l'ensemble du texte. Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Activités d'apprentissage	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

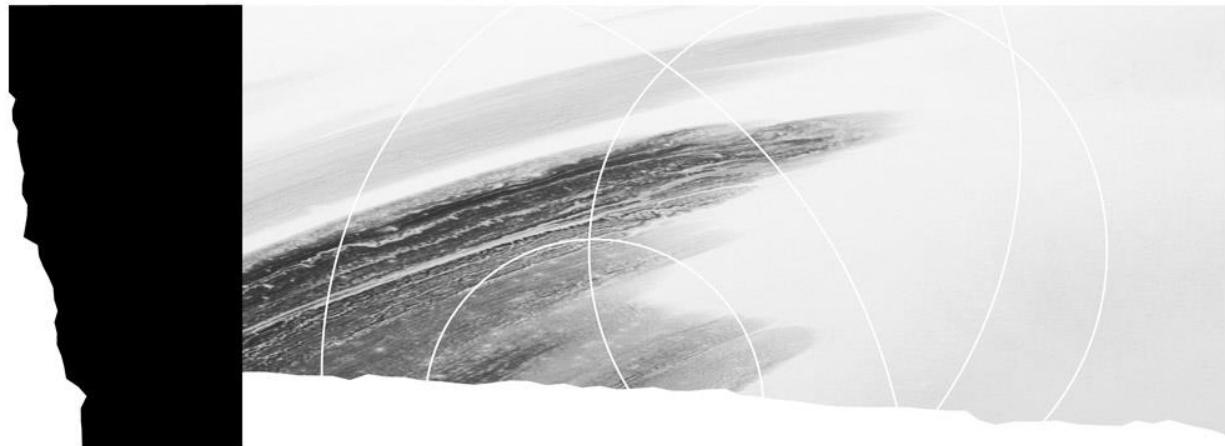
Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion d'un exercice pratique.• Dans un contexte de création ou d'interprétation.• À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Précisions sur la compétence 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique. 2 Utiliser le médium.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none">• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.• Application adéquate des techniques artistiques.• Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

Intentions éducatives en formation spécifique

Harmonisation

Glossaire

Définition de la spécialisation

Matrice des compétences

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme *Technologie de l'électronique* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technologue en audiovisuel.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Technologie de l'électronique* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Le programme permet de concilier deux exigences de la formation, à savoir la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par l'acquisition des compétences générales qui permettent aux technologues en électronique de s'adapter à de nouveaux contextes de travail, de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement de leurs fonctions, de diagnostiquer des problèmes, d'effectuer des recherches d'information dans la documentation française ou anglaise et de traiter l'information technique, de communiquer avec leurs supérieures ou supérieurs, leurs collègues, la clientèle et des fournisseurs et de rédiger des rapports.

La spécialisation nécessaire à l'intégration au marché du travail est assurée par l'acquisition de compétences particulières directement liées aux tâches des technologues en audiovisuel.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Technologie de l'électronique*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- travailler de façon méthodique;
- respecter les règles de santé et de sécurité;
- manifester son sens de l'éthique professionnelle;
- faire preuve de politesse et de courtoisie envers la clientèle.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Technologie de l'électronique* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Technologie de l'électronique*.

Glossaire*

Le programme d'études est assorti d'un lexique qui facilite la compréhension des termes utilisés. Ils sont consignés dans le glossaire suivant.

Ajuster

Adapter avec exactitude une chose à une autre.

Analogique

Se dit de toute donnée variant de façon continue ou dont la représentation se fait sous la forme d'une grandeur physique continue pouvant prendre une infinité de valeurs, ainsi que des procédés et des appareils basés sur ce type de donnée.

Calibrer

Fixer matériellement la position des repères (éventuellement de certains repères principaux seulement) d'un instrument de mesurage en fonction des valeurs correspondantes de la grandeur à mesurer.

Note : À distinguer du verbe « étalonner », qui veut dire procéder à la graduation d'un appareil ou d'un instrument, au calcul de ses performances et à sa vérification par référence à un étalon.

Capteur

Dispositif assurant la conversion d'une grandeur physique en une autre grandeur physique, souvent de nature électrique.

Circuit électrique et circuit électronique

Ensemble de dispositifs ou de milieux dans lesquels peuvent circuler des courants électriques.

Note : De façon générale, on utilise le terme circuit électrique. Les circuits électroniques sont des circuits à faible courant.

Circuit logique

Circuit électronique composé d'une combinaison de portes logiques qui traite l'information en appliquant une opération de logique booléenne telle que ET, OU, NON et NI ou une valeur de leur combinaison.

Composant

En technique, constituant élémentaire d'une machine, d'un appareil ou d'un circuit électrique ou électronique.

Note: On doit bien distinguer « composant » et « composante ». Le terme « composante » décrit généralement des choses abstraites : une force mécanique, la projection d'un vecteur en mathématiques ou les éléments d'une idée ou d'un sentiment.

Configurer

Donner une structure, une organisation aux éléments d'un système informatique, en préciser les paramètres.

Équipement (matériel)

Ensemble des machines, des appareils ou des dispositifs nécessaires pour assurer le fonctionnement d'une installation dans un lieu donné (local, atelier, usine, poste de travail, bâtisse, exploitation, etc.) ou la réalisation d'une activité.

Note : Il ne faut pas confondre « équipement » et « matériel ». Le terme « équipement » désigne tout ce qui est destiné à faire partie intégrante d'un ensemble, tout ce qui reste en place une fois les travaux terminés, tandis que le terme « matériel » désigne l'ensemble des objets, des instruments et des machines utilisés dans un service ou une exploitation.

Instrument de mesure

Dispositif ou appareil permettant d'évaluer une grandeur donnée par rapport à une grandeur de même nature prise comme référence.

Remarque : Les termes « appareil de mesure » et « instrument de mesure » peuvent être synonymes.

Microprocesseur

Circuit intégré à haute densité d'intégration qui effectue les fonctions arithmétiques et logiques (aussi appelées micro-instructions) et dont tous les éléments sont miniaturisés et rassemblés sur une puce.

Note : Un microcontrôleur est un microprocesseur dédié.

Numérique

Se dit de toute donnée qui ne peut avoir qu'un nombre limité et prédéterminé de valeurs discrètes et qui est représentée par des chiffres, ainsi que des procédés et des appareils basés sur ce type de donnée.

Programmer

Concevoir, écrire et mettre au point des programmes informatiques.

Régler

Mettre au point le fonctionnement d'une machine, d'un mécanisme.

Réseau

Ensemble d'éléments ou d'équipements interconnectés, considéré comme un tout et représentable par des branches et des nœuds.

Système

Ensemble ordonné d'éléments qui assurent une fonction, qui concourent à un but (par exemple, un système informatique).

* Ces définitions sont tirées ou inspirées des fiches du Grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française et de la TERMIUM, la banque de données linguistiques du gouvernement du Canada, qui est un produit du Bureau de la traduction, ou encore de certains ouvrages.

Voie de spécialisation *Audiovisuel*

Définition de la spécialisation en audiovisuel

Les technologues en audiovisuel sont des spécialistes en installation et en entretien d'équipements audiovisuels ainsi qu'en production audiovisuelle. Leur formation ne vise toutefois pas la réalisation de productions télévisuelles.

Leurs fonctions et leurs tâches de même que leurs conditions de travail ne forment pas un tout monolithique, mais représentent plutôt une réalité aux multiples facettes. Les milieux des spectacles et événements, des institutions, des stations de radio et de télévision, les studios de cinéma ou de vidéo sont très diversifiés et les personnes qui y travaillent, qu'elles soient salariées ou pigistes, ont des profils distincts.

Le milieu des spectacles et événements se caractérise par le changement perpétuel : les types de spectacles, les horaires et les lieux de travail sont variés et, il est fréquent que les technologues partent en tournée au Québec, au Canada ou à l'étranger. Dans ce contexte, les personnes doivent réagir rapidement aux imprévus et trouver des moyens de résoudre différents problèmes techniques juste avant le spectacle ou pendant celui-ci, les pièces de remplacement de l'équipement brisé ou le matériel n'étant pas toujours disponibles. Les travailleuses et les travailleurs doivent aussi porter une attention particulière au respect des règles de santé et de sécurité. La débrouillardise, une bonne gestion du stress ainsi que la capacité à travailler en équipe sont essentielles. Les personnes communiquent avec les directrices et directeurs, les réalisatrices et réalisateurs, leurs collègues de même que les artistes. Les technologues en audiovisuel assument des tâches d'éclairagiste, de technicienne ou de technicien de son, de technicienne ou de technicien d'entretien de même que de nombreuses tâches contribuant à la réussite du spectacle ou de l'événement soit celles de l'installation, du fonctionnement et du démontage d'équipements tels que des projecteurs, des magnétoscopes, des caméras, etc.

Les technologues qui travaillent dans des musées, dans des services audiovisuels d'établissements scolaires, de centres de recherche, de milieux hospitaliers et dans d'autres types d'institutions se trouvent dans un environnement tout autre. En général, ces personnes bénéficient de conditions de travail stables. Elles sont considérées comme des « généralistes » qui contribuent à la réalisation de projets; elles participent à la conception de ceux-ci, donnent des avis sur leur faisabilité technique, planifient les travaux, s'occupent des achats, installent l'équipement, réalisent les projets en effectuant l'éclairage, la prise de son, la prise de vue, le montage, etc. et assurent la maintenance de l'équipement audiovisuel. Dans leurs tâches, elles et ils doivent fournir un soutien technique aux enseignantes et enseignants, aux chercheurs, etc. Des qualités de patience et de l'initiative sont nécessaires à ces personnes qui travaillent souvent seules.

Les technologues en audiovisuel assument aussi des fonctions dans des stations de radio. Les personnes se nomment alors technicienne et technicien aux opérations et à la mise en ondes et technicienne et technicien d'entretien. À la mise en ondes, les travailleuses et les travailleurs sont généralement seuls. Les émissions de radio étant en direct, l'erreur doit être peu fréquente.

Dans les stations de télévision et les entreprises de production télévisuelle, les technologues en audiovisuel peuvent travailler au service de maintenance ou, selon les stations et les types de production, effectuer des activités en lien avec l'installation, le fonctionnement et le démontage de l'équipement, incluant la résolution de problèmes techniques variés.

Peu importe le milieu, tous ces spécialistes doivent posséder des connaissances en électricité afin d'assurer, dans certains cas, la distribution de l'électricité et d'effectuer les branchements de même que des connaissances en électronique et en informatique afin de mettre en fonction des systèmes de contrôle et des réseaux, et de réparer ou de dépanner l'équipement. Elles et ils doivent établir des relations professionnelles, s'adapter aux changements technologiques, faire preuve d'imagination, manifester leur sens des responsabilités, leur esprit critique et un certain sens créatif.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE VOIE DE SPÉCIALISATION AUDIOVISUEL	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES										
		1	2	3	4	5	6	29	30	31	34	35
Faire des éclairages	32)))))))		
Sonoriser une salle ou une scène	33))))))))		
Présenter des documents audiovisuels	36))))))))))
Effectuer des prises de son	37)))))))))))
Produire des enregistrements vidéos	38)))))))))))
Effectuer le montage de documents audio ou vidéo	39)))))))))))
Effectuer des activités liées à la diffusion de documents audiovisuels	40)))))))))))
Assurer la maintenance de l'équipement audiovisuel	41)))))))))))
Modifier des systèmes audiovisuels	42)))))))))))
Fournir un soutien technique à la production	43)))))))))))
Assurer la direction technique d'un projet audiovisuel	44)))))))))))

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter l'information relative aux réalités du milieu de travail en technologie de l'électronique.	<ul style="list-style-type: none"> À l'aide de la documentation récente ainsi que des lois et des règlements en vigueur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Rechercher de l'information sur le milieu de travail et la profession.	<ul style="list-style-type: none"> Choix des sources d'information appropriées. Fiabilité et diversité de l'information recueillie. Utilisation appropriée des outils de recherche.
2 Analyser l'information sur le milieu de travail.	<ul style="list-style-type: none"> Distinction juste des types d'entreprises ou d'établissements. Reconnaissance des professions exercées dans le milieu de travail. Reconnaissance des associations professionnelles et syndicales présentes dans le milieu de travail. Interprétation juste de l'importance et des caractéristiques du développement technologique. Distinction juste des formes d'organisation du travail. Distinction juste des caractéristiques des produits et des services offerts par les entreprises ou les établissements.
3 Analyser l'information sur la profession.	<ul style="list-style-type: none"> Distinction juste des spécialisations. Examen détaillé des tâches et des responsabilités de la profession. Reconnaissance des risques pour la santé et la sécurité au travail. Distinction juste des connaissances et des habiletés nécessaires à l'exercice de la profession. Interprétation juste des normes et des conventions relatives à l'éthique professionnelle. Distinction juste des limites d'intervention propres à la profession.
4 Faire une synthèse de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> Classement approprié de l'information. Synthèse correcte de l'information.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Mettre en œuvre des modèles mathématiques liés à l'électronique.	<ul style="list-style-type: none"> Pour des activités de travail liées à la prise de mesure, au diagnostic de problèmes d'électronique, à des modifications, à l'exécution de tests et à la détermination de paramètres. À l'aide d'ouvrages de référence, de fiches techniques, de tables et de graphiques. À l'aide d'instruments de mesure et d'une calculatrice.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prendre connaissance de la situation nécessitant la mise en œuvre d'un modèle.	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> de la situation; des objectifs à atteindre; de la documentation.
2 Choisir le modèle.	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste des concepts mathématiques. Interprétation juste des symboles, de la terminologie et des conventions. Établissement clair des liens entre les composantes du modèle. Choix judicieux du modèle compte tenu : <ul style="list-style-type: none"> de la situation; des objectifs à atteindre; des conditions d'application.
3 Appliquer le modèle à la situation.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des formules mathématiques. Utilisation appropriée : <ul style="list-style-type: none"> de la notation scientifique; des unités de mesure. Utilisation appropriée des méthodes de résolution de problèmes. Exactitude des calculs. Consignation correcte des résultats.
4 Évaluer les résultats.	<ul style="list-style-type: none"> Vérification minutieuse des résultats de l'application. Critique de la vraisemblance des résultats. Justesse des correctifs apportés.
5 Présenter les résultats.	<ul style="list-style-type: none"> Présentation claire et soignée : <ul style="list-style-type: none"> de la démarche utilisée; des résultats.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Diagnostiquer un problème d'électronique analogique.	<ul style="list-style-type: none"> • Avec différents circuits analogiques, des plans de circuits analogiques et un équipement comportant une défectuosité d'origine électronique analogique. • À partir de procédures. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, d'outils et d'instruments de mesure, d'équipement antistatique, d'un ordinateur relié à un réseau et d'outils de diagnostic et de logiciels de simulation. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prendre connaissance du problème et des spécifications.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du problème à résoudre. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> – des circuits et de leurs schémas; – des normes; – des méthodes de vérification.
2 Repérer des anomalies.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification systématique de la conformité des composants aux schémas. • Inspection visuelle de l'ensemble des composants. • Consignation correcte des résultats de l'inspection.
3 Prendre des mesures.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix et utilisation appropriés des instruments de mesure. • Respect de la procédure. • Précision des mesures en tenant compte des effets des instruments. • Consignation correcte des résultats.

Code : 037E

4 Analyser les résultats.

- Interprétation juste des résultats des vérifications.
- Détermination juste des calculs à effectuer en fonction :
 - des lois, des notions et des théorèmes applicables;
 - des circuits.
- Exactitude des calculs.
- Traitement logique des résultats.

5 Déterminer la ou les causes du problème.

- Interprétation juste des écarts constatés.
- Respect des étapes de diagnostic.
- Pertinence des hypothèses.
- Justesse du diagnostic.

6 Rédiger un rapport.

- Clarté et précision de l'information.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Diagnostiquer un problème d'électronique numérique.	<ul style="list-style-type: none"> • Avec différents circuits numériques, des mémoires et des systèmes d'acquisition de données, des plans de circuits numériques et un équipement comportant une défectuosité d'origine électronique numérique. • À partir de procédures. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, d'outils et d'instruments de mesure, d'équipement antistatique, d'un ordinateur relié à un réseau et d'outils de diagnostic et de logiciels de simulation. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prendre connaissance du problème et des spécifications. 2 Repérer des anomalies. 3 Prendre des mesures.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du problème à résoudre. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> – des circuits et de leurs schémas; – des normes; – des méthodes de vérification. • Vérification systématique de la conformité des composants aux schémas. • Inspection visuelle de l'ensemble des composants. • Consignation correcte des résultats de l'inspection. • Choix et utilisation appropriés des instruments de mesure. • Respect de la procédure. • Précision des mesures en tenant compte des effets des instruments. • Consignation correcte des résultats.

Code : 037F

4 Analyser les résultats.

- Interprétation juste des résultats des vérifications.
- Détermination juste des calculs à effectuer en fonction :
 - des lois, des notions et des théorèmes applicables;
 - des circuits.
- Exactitude des calculs.
- Traitement logique des résultats.

5 Déterminer la ou les causes du problème.

- Interprétation juste des écarts constatés.
- Respect des étapes de diagnostic.
- Pertinence des hypothèses.
- Justesse du diagnostic.

6 Rédiger un rapport.

- Clarté et précision de l'information.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter l'information technique.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le traitement d'information ayant trait aux technologies actuelles et aux nouvelles technologies. • À partir de normes, de fiches techniques, de cahiers des charges, de plans et des recommandations des fabricants. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais et d'un ordinateur relié à un réseau et de logiciels appropriés.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Effectuer une recherche d'information technique.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste de l'objet de la recherche. • Utilisation appropriée de l'ordinateur, des logiciels et des outils de recherche. • Fiabilité et variété des sources d'information. • Clarté de la communication au moment de consulter les personnes-ressources. • Pertinence et exhaustivité de l'information recueillie.
2 Organiser l'information.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'information recueillie. • Classement approprié de l'information. • Comparaison juste des données. • Organisation cohérente et soignée des données.
3 Consigner l'information.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles orthographiques et grammaticales. • Respect des normes de rédaction. • Utilisation appropriée des logiciels.
4 Présenter l'information.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée de la présentation. • Choix judicieux des logiciels. • Utilisation appropriée des logiciels. • Présentation claire et structurée de l'information. • Prise en compte de l'intérêt de la ou du destinataire.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer en milieu de travail.	<ul style="list-style-type: none"> Dans différentes situations où la personne doit fournir des explications, conseiller les clientes et les clients, former des utilisatrices ou des utilisateurs, négocier avec des fournisseurs, dialoguer et discuter (réunions ou travaux en équipe). En utilisant certains moyens.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 S'assurer que l'environnement est propice à la communication.	<ul style="list-style-type: none"> Repérage approprié des obstacles à la communication. Détermination des moyens permettant d'éliminer les principaux obstacles à la communication.
2 Recevoir de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste des messages verbaux et non verbaux. Écoute active de ses interlocutrices ou de ses interlocuteurs. Application correcte des techniques de reformulation et de reflet. Manifestation d'attitudes appropriées : <ul style="list-style-type: none"> — empathie; — patience; — attention; — respect d'autrui.
3 Transmettre de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> Expression claire de ses idées. Choix et utilisation appropriés de moyens de communication. Utilisation de la terminologie française et de la terminologie anglaise appropriée. Vulgarisation appropriée de l'information à caractère technique. Vérification de la compréhension de ses interlocutrices ou de ses interlocuteurs. Manifestation d'attitudes appropriées : <ul style="list-style-type: none"> — empathie; — patience; — courtoisie; — diplomatie; — bonne humeur; — respect d'autrui.

Code : 041S

4 Évaluer la qualité de sa communication.

- Analyse critique de ses forces et de ses faiblesses.
- Détermination de moyens propres à améliorer sa capacité à communiquer.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en santé et sécurité en audiovisuel.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'aide de l'équipement de sécurité, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). • En manifestant sa capacité à respecter et à faire respecter les règles de santé et de sécurité au travail.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Évaluer les risques d'accident.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen détaillé de l'environnement de travail. • Pertinence du jugement concernant les situations potentiellement dangereuses. • Transmission claire de l'information relative aux dangers potentiels.
2 Choisir des moyens de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection judicieuse de l'équipement de protection individuel. • Détermination juste des mesures de sécurité en fonction des lieux et des activités.
3 Appliquer des pratiques de travail sécuritaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation sécuritaire de l'équipement de levage et de manutention. • Application adéquate des techniques de déplacement en hauteur. • Respect des règles d'ergonomie. • Communication claire des consignes relatives à la santé et à la sécurité.
4 Réagir en situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de ses capacités et de ses limites. • Communication claire et précise avec les intervenantes et les intervenants. • Application juste de la procédure d'urgence. • Rapidité de l'intervention.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer la distribution de l'énergie électrique.	<ul style="list-style-type: none"> Pour des installations temporaires, dans des salles et sur des scènes extérieures. À l'aide de matériel électrique tel que des boîtes de jonction, des câbles, des connecteurs, des batteries, des génératrices, etc., d'outils et d'instruments de mesure, d'échelles, d'échafaudages et de nacelles et d'ordinateurs et de logiciels. Dans le respect des lois et règlements (Code de l'électricité du Québec), Code de construction et codes d'autres pays, des règles de santé et de sécurité au travail et des limites professionnelles établies notamment par les lois et les règlements.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Évaluer les besoins.	<ul style="list-style-type: none"> Liste détaillée du matériel électrique en fonction de la demande. Prise en compte des ressources et des contraintes environnementales. Calcul précis des besoins en électricité.
2 Planifier la distribution électrique.	<ul style="list-style-type: none"> Détermination juste des besoins en électricité. Dessin clair des plans de distribution.
3 Prévoir les mesures de santé et de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux de l'équipement de sécurité.
4 Mettre en œuvre la planification.	<ul style="list-style-type: none"> Installation appropriée de l'équipement de sécurité. Branchements sécuritaire du matériel électrique. Respect des techniques de raccordement. Inspection visuelle complète de l'installation. Exactitude des mesures. Alimentation séquentielle des charges. Équilibrage sécuritaire des phases. Résolution appropriée des problèmes techniques.
5 Ranger le matériel électrique.	<ul style="list-style-type: none"> Rangement sécuritaire.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Câbler des systèmes audiovisuels.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de directives. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, des devis d'installation, d'outils et d'instruments de mesure et d'un ordinateur. • Avec des câbles de fibre optique, des câbles de cuivre et des accessoires. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, des normes et des standards en vigueur et des limites professionnelles établies notamment par les lois et les règlements.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter les plans, les devis d'installation et la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation exacte des différents symboles inscrits sur les plans. • Interprétation juste des caractéristiques de l'installation en fonction du type d'équipement et des lieux.
2 Planifier le travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste : <ul style="list-style-type: none"> – des travaux à effectuer; – du temps nécessaire. • Choix approprié des outils et des instruments de mesure.
3 Installer les câbles.	<ul style="list-style-type: none"> • Manipulation appropriée et sécuritaire de l'outillage. • Application rigoureuse des techniques d'installation du câblage : <ul style="list-style-type: none"> – mesure précise des longueurs; – identification séquentielle des fils; – passage sécuritaire des câbles; – fixation solide; – propreté des joints; – disposition esthétique du câblage. • Montage et soudage minutieux des divers connecteurs.

Code : 042J

4 Vérifier l'installation.

- Adéquation juste entre l'installation et les plans et devis.
- Respect des procédures de test.
- Communication claire et précise avec les membres de l'équipe.

5 Ranger et nettoyer les lieux.

- Rangement soigné des outils.
- Nettoyage approprié des lieux.

6 Assurer le suivi.

- Transmission claire des renseignements relatifs :
 - à l'inventaire;
 - aux résultats des tests;
 - aux travaux effectués;
 - aux problèmes relevés.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Faire des éclairages.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une production de petite ou de moyenne envergure. • Pour une installation temporaire et une installation permanente. • Dans des milieux variés. • Selon des horaires variés. • Dans des conditions météorologiques diverses. • Individuellement et en équipe. • À partir de directives de la direction technique ou de la réalisation, d'un projet de production et d'un devis technique. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, d'équipements d'éclairage et de supervision et d'outils et d'instruments de mesure. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, des normes et des standards en vigueur et des limites professionnelles établies notamment par les lois et les règlements.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Établir un plan d'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des besoins de la direction de la production. • Détermination précise : <ul style="list-style-type: none"> – l'emplacement des appareils, de la régie et du câblage; – des points d'ancrage et d'accrochage; – de l'équipement nécessaire en fonction du budget. • Dessin détaillé du plan d'éclairage. • Élaboration méticuleuse de la feuille de route. • Manifestation du sens artistique.
2 Préparer l'équipement et le vérifier.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification correcte du fonctionnement de l'équipement. • Calibrage précis des appareils et de l'équipement d'éclairage. • Modification correcte du choix de l'équipement en fonction de la disponibilité et des tests de performance.

Code : 042K

3 Installer le système d'éclairage.

- Déplacement sécuritaire de l'équipement.
- Accrochage sécuritaire des ponts et de leur système de sécurité.
- Localisation et branchement méthodiques de l'équipement selon les plans.
- Respect du Code de l'électricité du Québec au moment du branchement.
- Branchement sécuritaire des gradateurs.
- Exécution soignée de la mise au foyer.
- Installation adéquate du système d'intercommunication.

4 Mettre en marche le système d'éclairage.

- Vérification correcte du fonctionnement du système d'éclairage.
- Configuration juste des consoles d'éclairage.
- Équilibrage exact des intensités relatives des différents projecteurs.
- Programmation minutieuse des séquences d'éclairage selon la feuille de route.
- Réajustement précis des éclairages relativement aux personnes et aux accessoires.
- Communication claire et précise avec les personnes.

5 Assurer le fonctionnement de l'équipement.

- Séquencement approprié des intensités lumineuses.
- Adaptation correcte de la feuille de route.
- Fonctionnement optimal de l'équipement.
- Résolution appropriée des problèmes techniques.

6 Démonter le système d'éclairage.

- Débranchement sécuritaire de l'équipement.
- Respect de l'ordre de démontage de l'équipement.
- Rangement ordonné de l'équipement dans les caisses.
- Désignation minutieuse de l'équipement défectueux.

7 Entretenir l'équipement d'éclairage.

- Nettoyage et ajustement appropriés de l'équipement.
- Utilisation appropriée des outils et des instruments de mesure.
- Détection juste des problèmes potentiels.
- Détermination juste des besoins de maintenance.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Sonoriser une salle ou une scène.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une production de petite ou de moyenne envergure. • Pour une installation temporaire et une installation permanente. • Dans des milieux variés et selon des horaires variés. • Dans des conditions météorologiques diverses. • Individuellement et en équipe. • À partir de directives de la direction technique ou de la réalisation, d'un projet de production et d'un devis technique. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, d'équipements de sonorisation et de supervision et d'outils et d'instruments de mesure. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, des normes et des standards en vigueur et des limites professionnelles établies notamment par les lois et les règlements.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Établir un plan de sonorisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des besoins de la direction de la production. • Détermination précise : <ul style="list-style-type: none"> – emplacement des appareils, de la régie et du câblage; – des échafaudages; – des points d'ancrage et d'accrochage; – de l'équipement nécessaire en fonction du budget. • Dessin détaillé du plan de sonorisation. • Établissement méticuleux de la feuille de route. • Manifestation du sens artistique.
2 Préparer l'équipement et le vérifier.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification correcte du fonctionnement de l'équipement. • Calibrage précis des appareils et de l'équipement de sonorisation. • Modification correcte du choix de l'équipement en fonction de la disponibilité et des tests de performance.

3 Installer le système de sonorisation.

- Déplacement sécuritaire de l'équipement.
- Installation sécuritaire des enceintes acoustiques et de leur système de sécurité.
- Localisation et branchement méthodiques de l'équipement selon les plans.
- Respect du Code de l'électricité du Québec au moment du branchement.
- Installation adéquate du système d'intercommunication.

4 Balancer le son.

- Vérification précise de la position et de l'orientation des haut-parleurs en fonction de l'acoustique de l'emplacement.
- Vérification correcte du fonctionnement du système :
 - de sonorisation de salle;
 - de moniteurs et d'écouteurs avec et sans fil.
- Balancement interactif de l'ensemble des sources sonores.
- Communication claire et précise avec les personnes.

5 Assurer le fonctionnement de l'équipement.

- Séquencement approprié des prises de son.
- Adaptation correcte de la feuille de route.
- Fonctionnement optimal de l'équipement.
- Résolution appropriée des problèmes techniques.

6 Démonter le système de sonorisation.

- Débranchement sécuritaire de l'équipement.
- Respect de l'ordre de démontage de l'équipement.
- Enroulement adéquat des câbles.
- Rangement ordonné de l'équipement dans les caisses.
- Désignation minutieuse de l'équipement jugé non performant.

7 Entretenir l'équipement de sonorisation.

- Nettoyage et ajustement appropriés de l'équipement.
- Utilisation appropriée des outils et des instruments de mesure.
- Détection juste des problèmes potentiels.
- Détermination juste des besoins de maintenance.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Mettre en fonction un réseau audiovisuel.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour un réseau audiovisuel de topologies variées. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, des plans du réseau, des plans du bâtiment, des plans d'aménagement et des devis d'installation, d'outils et d'instruments de mesure, de logiciels, de câblage, de l'équipement de réseau et de systèmes d'alimentation ininterrompue (UPS). • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail et des normes et des standards en vigueur. • En collaboration avec des personnes-ressources au sein de l'entreprise ou à l'extérieur de celle-ci.
Éléments de la compétence 1 Planifier l'installation du réseau. 2 Installer l'équipement de réseau.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des besoins de la cliente ou du client. • Détermination précise : <ul style="list-style-type: none"> – de l'emplacement de l'équipement et du câblage; – des bâtis et tablettes. • Interprétation juste des plans d'installation. • Interprétation juste de l'organigramme. • Interprétation juste des droits d'accès et des priorités. <ul style="list-style-type: none"> • Installation correcte des supports de transmission : <ul style="list-style-type: none"> – avec fil de cuivre; – sans fil; – avec fibre optique. • Installation correcte des différentes interfaces de distribution de signaux. • Respect des procédures d'installation de l'équipement. • Alimentation électrique adéquate du système.

Code : 042M

3 Configurer le serveur.

- Installation correcte du système d'exploitation et des logiciels spécialisés.
- Vérification précise du fonctionnement.
- Vérification de l'attribution des noms d'usagères et d'usagers et des mots de passe.

4 Vérifier le fonctionnement du réseau.

- Respect des procédures d'exécution des tests de conformité.
- Vérification correcte du fonctionnement des communications.
- Résolution appropriée des problèmes concernant l'équipement et les logiciels.

5 Assurer un suivi.

- Consignation claire des résultats.
- Transmission correcte de l'information.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Mettre en fonction des systèmes de contrôle audiovisuels.	<ul style="list-style-type: none"> À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, de devis d'installation, d'outils et d'instruments de mesure, de logiciels et d'ordinateurs, de supports de transmission, de générateurs de codes temporels ou de claquettes électroniques, d'équipements audiovisuels et de systèmes de contrôle. Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail et des normes et des standards en vigueur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Installer et configurer des systèmes de contrôle parallèle ou série.	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste des plans d'interconnexion. Installation correcte du câblage, des baies de raccordement et des répartiteurs. Dessin des plans des branchements conforme aux normes. Installation correcte des logiciels. Configuration appropriée des systèmes de contrôle. Synchronisation correcte des systèmes de machine à machine. Gestion appropriée des protocoles de communication. Vérification juste du fonctionnement des systèmes de contrôle.
2 Installer et configurer des systèmes de contrôle d'interface et des protocoles multiples.	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste des plans d'interconnexion. Installation correcte du câblage, des baies de raccordement et des répartiteurs. Dessin des plans des branchements conforme aux normes. Installation correcte des logiciels. Synchronisation juste du son et de l'image. Configuration juste des systèmes de contrôle. Utilisation correcte de télécommandes universelles. Vérification juste du fonctionnement des systèmes de contrôle.

Code : 042N

3 Installer et configurer des transcodeurs et de convertisseurs.

- Interprétation juste des plans d'interconnexion.
- Dessin normalisé des plans des branchements.
- Installation correcte des câbles et des logiciels.
- Configuration ou programmation adéquates des transcodeurs ou des convertisseurs.
- Adaptation appropriée de détecteurs de mouvements, de chaleur, d'humidité et d'autres éléments.
- Vérification juste du fonctionnement des systèmes de contrôle.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Présenter des documents audiovisuels.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour une présentation de petite ou de moyenne envergure. • Dans des endroits tels qu'un centre de congrès, un hôtel, une salle de réunion, une salle de spectacle, etc. • Selon des horaires variés. • Individuellement et en équipe. • À partir de directives d'une supérieure ou d'un supérieur ou d'une cliente ou d'un client et de la feuille de route. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, de différents modes de présentation, des devis d'installation, d'équipements de présentation, d'un ordinateur et de logiciels spécialisés et d'outils et d'instruments de mesure. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail et des normes et des standards en vigueur.
Éléments de la compétence 1 Planifier le travail. 2 Monter une présentation.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des besoins de la clientèle. • Consultation correcte des plans d'aménagement. • Détermination juste de l'équipement nécessaire. • Dessin précis du plan d'installation des appareils. <ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète des : <ul style="list-style-type: none"> – originaux ou copies; – génériques, sous-titres et logos; – éléments sonores; – effets spéciaux. • Utilisation appropriée : <ul style="list-style-type: none"> – d'un logiciel de présentation; – d'un système de contrôle. • Respect des méthodes d'enregistrement en fonction du média choisi.

Code : 042P

3 Installer l'équipement.

- Modification correcte du choix de l'équipement en fonction de la disponibilité et des tests de performance.
- Respect du plan d'installation au moment de la mise en place des appareils.
- Raccordement précis des appareils.
- Calibrage précis des appareils.
- Vérification correcte du fonctionnement de l'équipement.

4 Faire fonctionner les appareils.

- Fonctionnement optimal des appareils de présentation.
- Synchronisation correcte des événements.
- Jugement critique de la qualité de la présentation.
- Résolution rapide des problèmes techniques.
- Communication claire et précise avec la cliente ou le client.

5 Démonter l'installation temporaire.

- Respect de l'ordre de démontage des appareils.
- Remisage adéquat de l'équipement.
- Désignation minutieuse des appareils jugés non performants.

6 Entretenir l'équipement de présentation.

- Nettoyage et ajustement appropriés de l'équipement.
- Utilisation appropriée des outils et des instruments de mesure.
- Détection juste des problèmes potentiels.
- Détermination juste des besoins de maintenance.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Effectuer des prises de son.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Au moment d'une production, pour une installation temporaire et une installation permanente. • Dans des milieux variés et selon des horaires variés. • Dans des conditions météorologiques diverses. • Individuellement et en équipe. • À partir de directives de la direction technique ou de la réalisation et de la feuille de route. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, des plans de raccordement des appareils, d'équipements d'enregistrement, d'outils et d'instruments de mesure et d'un ordinateur et de logiciels spécialisés. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail et des normes et des standards en vigueur.
Éléments de la compétence 1 Planifier la prise de son. 2 Préparer l'équipement et le vérifier. 3 Installer l'équipement de prise de son.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des besoins de la direction de la production. • Consultation correcte des plans d'aménagement. • Détermination juste du matériel nécessaire. • Dessin précis du plan d'installation des appareils. • Manifestation du sens artistique. <ul style="list-style-type: none"> • Vérification correcte du fonctionnement de l'équipement. • Modification correcte du choix de l'équipement en fonction de la disponibilité et de la performance. <ul style="list-style-type: none"> • Respect du plan d'installation au moment de la mise en place des appareils de prise de son. • Raccord précis des appareils. • Orientation précise des perches de microphones. • Exécution correcte des tests sommaires.

4 Capter les sources sonores.

- Fonctionnement adéquat de la console de mixage.
- Enregistrement correct d'un signal de référence.
- Synchronisation précise du code temporel.
- Traitement approprié des signaux audio.
- Enregistrement correct des différentes sources sonores sur les supports analogiques ou numériques.
- Distribution adéquate des signaux audio pour les moniteurs ou la diffusion.
- Jugement critique de la qualité des signaux sonores.
- Communication claire et précise avec le personnel de la direction, le personnel technique, les artistes, les conférencières et conférenciers, etc.
- Résolution rapide des problèmes techniques.

5 Évaluer la qualité des enregistrements avec la clientèle.

- Présentation correcte des résultats des enregistrements.
- Pertinence du jugement au regard de la qualité des enregistrements.
- Reproduction minutieuse des originaux sur les différents supports.
- Communication claire et précise avec les personnes.

6 Démonter le système de prise de son.

- Respect de l'ordre de démontage de l'installation.
- Remisage adéquat de l'équipement.
- Désignation minutieuse des appareils jugés non performants.

7 Archiver les enregistrements.

- Identification exacte des supports d'enregistrement.
- Catalogage correct des prises de son.
- Entreposage sécuritaire des originaux.

8 Entretenir l'équipement de prise de son.

- Nettoyage et ajustement appropriés de l'équipement.
- Utilisation appropriée des outils et des instruments de mesure.
- Détection juste des problèmes potentiels.
- Détermination juste des besoins de maintenance.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Produire des enregistrements vidéos.	<ul style="list-style-type: none"> • En situation de production, pour une installation temporaire et une installation permanente. • Pour des milieux variés, notamment des expositions, des spectacles, des événements spéciaux, et pour le milieu de l'enseignement. • Selon des horaires variés. • Dans des conditions climatiques diverses. • Travail individuel et travail en équipe. • À partir de directives de la direction technique ou de la réalisation. • À partir d'un scénario, d'un scénarimage et d'un découpage technique. • À l'aide de la documentation technique appropriée, en français et en anglais. • À l'aide d'un plan d'installation et de câblage, d'équipements de prise de vues, de chartes et de mires ainsi que d'outils et d'instruments de mesure. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes et des standards en vigueur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Planifier la prise de vues.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des besoins de la direction de production. • Consultation correcte des plans d'aménagement. • Détermination juste de l'équipement nécessaire. • Manifestation du sens artistique.
2 Préparer l'équipement et le vérifier.	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage correct : <ul style="list-style-type: none"> – des lentilles et des moniteurs; – des têtes du magnétoscope. • Vérification minutieuse de l'équipement : <ul style="list-style-type: none"> – la pression d'air de la colonne; – la tension de la tête; – la charge des piles, etc. • Modification correcte du choix de l'équipement en fonction de sa disponibilité et des tests de performance.

3 Installer l'équipement de prise de vues.

- Installation appropriée des câbles et des trépieds.
- Positionnement stable de la caméra sur le trépied.
- Ajustement ergonomique et balancement précis de la caméra.
- Équilibrage normalisé du blanc.
- Réglages normalisés en fonction du type de caméra :
 - foyer arrière optique;
 - hauteur et niveau (extérieur et potence (*jib*));
 - code temporel;
 - niveaux sonores.
- Installation adéquate du système d'intercommunication.

4 Régler l'unité de contrôle de la caméra.

- Choix judicieux du filtre optique.
- Réglages normalisés :
 - de la longueur de câbles;
 - de la synchronisation horizontale;
 - de la phase couleur;
 - des niveaux de noirs;
 - de l'équilibrage des blancs.
- Utilisation pertinente du répartiteur électronique audiovisuel.

5 Capter les sources visuelles.

- Insertion correcte des barres couleur sur la cassette.
- Exécution précise des cadrages et des mouvements de caméra, selon les principes de la composition de l'image et les directives.
- Réglages précis de l'iris et de la distance focale en fonction de la composition de l'image demandée.
- Enregistrement correct des images.
- Résolution rapide de problèmes techniques.

6 Évaluer la qualité des enregistrements avec la clientèle.

- Présentation correcte des résultats des enregistrements.
- Pertinence du jugement au regard de la qualité des enregistrements.
- Vérification minutieuse des copies.
- Communication claire et précise avec les personnes.

Code : 042R

7 Démonter les caméras et leurs accessoires.

- Débranchement sécuritaire des caméras.
- Respect de l'ordre de démontage des caméras.
- Enroulement adéquat des câbles.
- Rangement ordonné des caméras dans les caisses.
- Identification minutieuse des appareils jugés non performants.

8 Archiver les enregistrements.

- Identification claire des supports d'enregistrement.
- Catalogage correct des prises de vues.
- Entreposage systématique des supports analogiques ou numériques.

9 Entretenir l'équipement de prise de vues.

- Nettoyage et ajustement appropriés de l'équipement.
- Utilisation appropriée des outils et des instruments de mesure.
- Détection juste des problèmes potentiels.
- Détermination juste des besoins de maintenance.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer le montage de documents audio ou vidéo.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans divers milieux et selon des horaires variés. • À partir de directives de la direction technique ou de la réalisation. • À partir d'un scénario, d'un découpage technique, d'une feuille de route ou d'un scénarimage. • À partir des règles ou des répliques d'angles de prises de vues et de raccords de plans. • À l'aide de la documentation technique appropriée, en français et en anglais. • À l'aide des plans de raccordement des appareils, d'équipement de montage et de mixage analogique et numérique, de banques de fichiers sonores et visuels, des outils et des instruments de mesure, d'un ordinateur et de logiciels spécialisés. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes et des standards en vigueur dont les normes nord-américaines et internationales d'ajustement des signaux électroniques.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier le montage.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du découpage technique et de la feuille de route. • Détermination juste : <ul style="list-style-type: none"> – des ressources audio et vidéo nécessaires au montage; – des médias tels une bande, un fichier sur un serveur ou une lecture vidéo en transit (<i>video streaming</i>). • Vérification adéquate de l'accès au réseau. • Prise en compte des caractéristiques et des limites de faisabilité.

2 Préparer l'équipement et le vérifier.

- Interprétation juste des plans d'installation de l'équipement.
- Respect de la méthode de mise en marche de l'équipement de mixage et de montage.
- Préparation correcte de l'équipement de montage :
 - nettoyage approprié des têtes;
 - respect de la méthode d'ajustement des magnétoscopes;
 - préparation correcte des cassettes d'enregistrement;
 - configuration précise du code temporel.
- Vérification correcte du fonctionnement des appareils ou du système.

3 Produire la copie maîtresse du montage sonore.

- Transfert approprié des sources originales sur des supports analogiques ou numériques.
- Ajustement correct de la bande passante audio.
- Transformation correcte des sons en tenant compte des effets recherchés.
- Attribution des différentes sources sur les pistes de console.
- Équilibre adéquat des différentes pistes.
- Synchronisation précise des différentes pistes.
- Effets dramatiques ou comiques conformes à la conception artistique.
- Respect des directives inscrites sur la feuille de route.
- Vérification minutieuse de la qualité du travail.

4 Produire le document original en basse résolution.

- Choix judicieux des séquences retenues.
- Intégration minutieuse de documents divers concernant :
 - les titrages;
 - les superpositions d'images;
 - les effets spéciaux;
 - les ouvertures 2D ou 3D;
 - les génériques.
- Insertion appropriée des sources sonores.
- Respect de la liste de montage (*edit decision list*).
- Utilisation adéquate du serveur de fichiers.
- Synchronisation exacte des différentes sources entre elles.
- Conversion adéquate de film à vidéo analogique ou numérique ou encore de virtuel à film.
- Numérisation correcte des sources audio et vidéo, avec ou sans compression.

Code : 042S

- 5 Produire le document original en haute résolution linéaire ou non-linéaire.
 - Ajustement précis des différents signaux.
 - Synchronisation précise des éléments de sortie.
 - Vérification adéquate de la qualité du travail.
- 6 Évaluer la qualité du montage avec la cliente ou le client.
 - Pertinence du jugement au regard de la qualité du montage.
 - Communication claire et précise avec la cliente ou le client au moment de la présentation du produit.
- 7 Faire des copies des originaux.
 - Transcodage précis des originaux.
 - Vérification minutieuse des copies de sécurité.
 - Identification adéquate des supports analogiques ou numériques contenant les enregistrements.
 - Entreposage sécuritaire des originaux.
 - Observation judicieuse des règles relatives aux droits d'auteur.
- 8 Remplir les fiches d'évaluation technique.
- 9 Entretenir l'équipement de montage.
 - Consignation appropriée des résultats obtenus.
 - Nettoyage et ajustement appropriés de l'équipement.
 - Utilisation appropriée des outils et des instruments de mesure.
 - Détection juste des problèmes potentiels.
 - Détermination juste des besoins de maintenance.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des activités liées à la diffusion de documents audiovisuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les différentes régies de production audiovisuelle : régie centrale, régie de mise en ondes, unité mobile, etc. • Pour une diffusion en direct ou différée, sur divers types de médias : radio, télévision, Internet, intranet, vidéo conférence, etc. • À partir de directives de la direction de la production ou de la réalisation. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, d'équipements de régie, d'outils et d'instruments de mesure et d'un ordinateur et de logiciels spécialisés. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, des normes et des standards en vigueur et des échéances.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Aiguiller des sources audiovisuelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement précis du plan de branchement. • Vérification juste des entrées de l'aiguilleur. • Réalisation adéquate des coupures, des mélanges, des effets spéciaux, etc. • Respect de la synchronisation temporelle avec le réseau. • Vérification continue de la qualité des signaux électroniques. • Clarté de la communication avec les membres de l'équipe de réalisation. • Transmission rapide de l'information relative aux problèmes.

2 Gérer la mise en ondes.

- Regroupement complet des :
 - originaux et copies;
 - génériques, sous-titres et logos;
 - éléments sonores;
 - effets spéciaux;
 - messages publicitaires.
- Organisation correcte des raccords en fonction des besoins.
- Vérification correcte de la qualité des signaux en fonction des caractéristiques des moyens de communication.
- Réservation judicieuse du temps d'antenne, de la bande passante ou des services de fournisseurs.
- Transmission rapide de l'information relative aux problèmes.

3 Assurer la diffusion des documents audiovisuels.

- Coordination adéquate des services avec les fournisseurs.
- Vérifications techniques précises :
 - des intrants et des extrants;
 - de la télésurveillance des émetteurs;
 - des événements sur le réseau informatique;
 - de la liste des événements.
- Respect de la feuille de route.
- Résolution rapide des problèmes techniques.
- Archivage adéquat des documents diffusés :
 - enregistrement continu;
 - identification rigoureuse;
 - entreposage sécuritaire.
- Transmission rapide de l'information relative aux problèmes.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer la maintenance de l'équipement audiovisuel.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier de réparation et chez les clientes et les clients. • Selon des horaires variés. • À partir des directives d'une supérieure ou d'un supérieur, d'un calendrier d'entretien préventif et d'une feuille de route ou d'un bon de travail. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, de bases de données sur les pièces et le matériel de remplacement, d'outils, d'instruments de mesure et d'étalons de calibration et d'un ordinateur portable. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail et des normes et des standards en vigueur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter la demande. 2 Réparer l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec la cliente ou le client ou les fournisseurs : <ul style="list-style-type: none"> – pertinence des questions; – écoute attentive des explications. • Interprétation juste des besoins ou du problème. • Respect des personnes. • Observation adéquate des symptômes du problème. • Détermination précise de la ou des causes du problème. • Utilisation appropriée des outils, des appareils et des instruments de mesure. • Analyse approfondie de la nature du problème. • Détermination juste de la séquence des travaux. • Évaluation juste de la durée et des coûts des travaux ainsi que du matériel de remplacement nécessaire à la réparation. • Demande d'approbation conforme en vue de l'intervention. • Résolution appropriée du problème. • Vérification adéquate du fonctionnement de l'équipement. • Application correcte des modèles mathématiques.

Code : 042U

3 Assurer l'entretien préventif.

- Consultation régulière du calendrier d'entretien préventif.
- Respect de la procédure d'entretien.
- Nettoyage minutieux des appareils.
- Ajustements adéquats des appareils.
- Réalisation adéquate de tests de performance.
- Détection juste des problèmes potentiels.

4 Produire un rapport.

- Consignation minutieuse des interventions effectuées ou des problèmes relevés.
- Exactitude des renseignements inscrits sur :
 - le bon de travail ou les demandes de service;
 - la feuille de route;
 - la facture.
- Communication claire et précise avec ses supérieures et supérieurs, ses collègues et les clientes et clients.
- Information précise au sujet :
 - des interventions effectuées;
 - de l'utilisation optimale des appareils;
 - des suggestions de modification.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Modifier des systèmes audiovisuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier de réparation et chez les clientes et les clients. • Selon des horaires variés. • À partir des directives d'une supérieure ou d'un supérieur et d'un bon de travail. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, de logiciels de conception et de logiciels de simulation, de bases de données sur les pièces et l'équipement, d'outils, d'instruments de mesure et d'étalons de calibration et d'un ordinateur. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, des normes et des standards en vigueur et des limites professionnelles établies notamment par les lois et les règlements.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter les besoins de la cliente ou du client.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des besoins de la cliente ou du client. • Communication précise avec les utilisatrices ou les utilisateurs.
2 Planifier le travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des plans et des manuels techniques. • Recherche efficace d'information sur la nature de la modification.
3 Concevoir des interfaces.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse rigoureuse de la situation. • Prise en compte : <ul style="list-style-type: none"> – des caractéristiques des intrants et des extrants rattachés aux appareils; – de la ou des fonctions souhaitées. • Schéma clair et précis de l'interface. • Détermination appropriée des composants.

4 Fabriquer des interfaces.

- Utilisation adéquate des outils et des instruments de mesure.
- Fabrication correcte du prototype :
 - soudage correct des composants;
 - assemblage solide du prototype.
- Réorganisation appropriée des interconnexions.
- Reconfiguration adéquate des paramètres de fonctionnement.
- Vérification correcte du fonctionnement de l'interface.

5 Mettre les systèmes en service.

- Respect de la procédure de mise en service des systèmes.
- Vérification adéquate du fonctionnement des systèmes.

6 Mettre à jour la documentation technique et les plans.

- Exactitude des renseignements techniques.
- Reproduction schématique exacte.
- Adaptation précise des plans et de la documentation technique.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

7 Assurer le suivi.

- Compte rendu clair des modifications relativement :
 - aux résultats des tests;
 - aux plans et aux schémas;
 - à la documentation technique.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Fournir un soutien technique à la production.	<ul style="list-style-type: none"> • Au moment d'une préproduction, d'une production et d'une postproduction. • En présence ou non d'un client ou d'une cliente. • À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, des équipements audiovisuels et d'outils et d'instruments de mesure. • En manifestant le sens de l'éthique. • Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail et des normes et des standards en vigueur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Émettre un avis sur les aspects techniques d'un projet à caractère audiovisuel.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste d'un scénario ou d'un devis de projet. • Étude détaillée des caractéristiques de l'équipement et des logiciels. • Formulation claire de son opinion relativement au réalisme du projet et aux problèmes potentiels liés à l'utilisation de l'équipement et des logiciels.
2 Conseiller les personnes sur le choix de l'équipement et des logiciels.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire des possibilités en fonction des besoins.
3 Fournir de l'information sur le fonctionnement des appareils audiovisuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute attentive des besoins. • Préparation soignée de la documentation et des appareils. • Explications claires et précises. • Exécution structurée des démonstrations. • Préoccupation réelle concernant la compréhension de la personne.
4 Assister les personnes dans le réglage et l'utilisation des appareils et des systèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Application correcte de l'approche client. • Explications claires et précises.
5 Résoudre des problèmes techniques en cours de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic juste des problèmes. • Application correcte de solutions optimales.

Code : 042W

6 Rédiger des cahiers de procédures.

- Interprétation juste des objectifs visés par les procédures :
 - d'utilisation de l'équipement;
 - d'optimisation du fonctionnement de l'équipement;
 - de remplacement d'un équipement.
 - Détermination correcte des étapes de la procédure en fonction de la cliente ou du client.
 - Utilisation de la terminologie appropriée.
 - Respect des règles d'orthographe, de grammaire et de ponctuation.
 - Respect des règles de rédaction technique.
 - Pertinence et cohérence des idées.
 - Présentation soignée.
- Communication adéquate avec les personnes en français et en anglais.

7 Assurer le suivi auprès de la clientèle.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer la direction technique d'un projet audiovisuel.	<ul style="list-style-type: none"> Pour une production de petite ou de moyenne envergure. Au moment d'une préproduction, d'une production et d'une postproduction. À partir de scénarios et de scénarimages. À l'aide de la documentation technique appropriée en français, en anglais, de l'équipement de communication et de plans. En manifestant le sens de l'éthique et de l'esthétisme. Dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, des normes et des standards en vigueur et des limites professionnelles établies notamment par les lois et les règlements.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Rencontrer la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste des besoins de la cliente ou du client. Collecte complète des renseignements de nature technique, artistique et budgétaire.
2 Planifier les opérations.	<ul style="list-style-type: none"> Établissement clair d'un échéancier. Répartition correcte des enveloppes budgétaires. Transmission claire de la planification à la clientèle. Choix judicieux des chefs d'équipe. Logistique efficace.
3 Tenir des rencontres techniques.	<ul style="list-style-type: none"> Présentation détaillée du projet. Repérage technique approprié. Choix judicieux du personnel technique.
4 Établir la disposition des équipements sur l'ensemble du site.	<ul style="list-style-type: none"> Établissement précis des plans et devis.
5 S'assurer que l'équipement est disponible.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des équipements audiovisuels et de sécurité. Communication régulière avec les fournisseurs.

Code : 042X

6 Superviser la production.

- Contrôle rigoureux de la qualité de la production.
- Coordination efficace entre le personnel technique et les autres personnes.
- Direction correcte du personnel.
- Gestion efficace des conflits.
- Respect de l'échéancier et du budget.
- Calme et diplomatie.

7 Faire le suivi.

- Vérification systématique du retour de l'équipement.
- Vérification correcte du paiement des factures.
- Exactitude du bilan financier.
- Animation structurée de la rencontre d'évaluation technique.

*Enseignement
supérieur*

Québec 

